

Strasbourg, le 3 octobre 2025

T-THO (2025) OJ2
dernière mise à jour : 15/10/2025

COMITÉ DES PARTIES À LA CONVENTION DU CONSEIL DE L'EUROPE CONTRE LE TRAFIC D'ORGANES HUMAINS

(COMITÉ DE SAINT-JACQUES-DE-COMPOSTELLE)

7^E REUNION PLENIERE

Ouverture à 9h00, jeudi
Clôture vers 15h00, vendredi

ORDRE DU JOUR ANNOTÉ

16-17 octobre 2025
AGORA, SALLE G04
Palais, Salle 2
CONSEIL DE L'EUROPE

Document préparé par le Secrétariat de la lutte contre le trafic d'organes humains
Direction générale I – Droits de l'homme et état de droit

1. Ouverture de la réunion

La réunion débutera à 9h00 le jeudi 16 octobre 2025.

2. Adoption du projet d'ordre du jour

[T-THO
\(2025\) LD2](#)

Le Comité des Parties (CdP) prendra note de la liste des décisions de la dernière réunion plénière (2-3 juin 2025).

[T-THO
\(2025\) OJ2](#)

Les membres du CdP adopteront également le projet d'ordre du jour annoté de la réunion.

3. Informations communiquées par la présidente et le Secrétariat

[Déclaration
du
Secrétaire
Général](#)

Le CdP est invité à prendre note des informations fournies par sa présidente, Mme Pavla Burešová, et le Secrétariat sur les activités entreprises depuis la dernière réunion plénière ainsi que sur les développements récents présentant un intérêt pour les travaux du CdP et au sein du Conseil de l'Europe.

4. Conférence 2025 sur la protection de la santé

[Site web](#)

Le CdP est invité à faire le point sur la conférence et à prendre note du document final.

5. Échange d'informations / Tour de table

Tous les membres du CdP sont cordialement invités à fournir brièvement des informations sur les développements les plus récents au niveau national et/ou à faire des suggestions pour de nouvelles initiatives possibles du Comité de Saint-Jacques-de-Compostelle et/ou à soulever toute question relative au champ d'activité du CdP.

6. Suivi de la Convention de Saint-Jacques-de-Compostelle et travaux futurs**6.1 Questionnaire sur le profil des pays**

[T-THO
\(2024\) SoP](#)

a) État d'avancement et réponses reçues

Les membres du CdP sont invités à prendre note de l'état d'avancement et des réponses reçues des États parties au questionnaire sur le profil du pays.

[T-THO
\(2024\) 01](#)

b) Rapport de synthèse

Les membres du CdP sont invités à adopter le projet de rapport de synthèse.

c) Appel à réponses auprès des autres pays signataires

[T-THO
\(2025\) 15](#)

Les membres du CdP sont invités à prendre note de l'état d'avancement des réponses reçues des pays signataires.

6.2 1er rapport de suivi

[T-THO
\(2024\) SoP1](#)

Le CdP est invité à prendre note de l'état d'avancement des réponses reçues au questionnaire du 1er cycle de suivi thématique (à la date du 24 septembre 2025) et à discuter et examiner le projet de rapport de suivi, en particulier les conclusions et recommandations préliminaires.

[T-THO
\(2024\) 05](#)

Les membres sont également invités à prendre en considération le nouveau calendrier de ce 1er rapport de suivi.

6.3 2ème cycle de suivi

[T-THO
\(2025\) 13](#)

Les membres du CdP sont invités à discuter et à envisager le thème du 2ème cycle de suivi.

[T-THO
\(2025\) 20](#)

6.4 Plateforme nationale

Tous les membres du CdP sont cordialement invités à fournir des informations (par tour de table) sur toute mise à jour concernant la mise en place de leur plateforme nationale.

7. Échange d'informations, d'expériences et de bonnes pratiques**7.1 Les travaux du NETTA**

Le CdP est invité à prendre note des dernières activités de NETTA.

7.2 Informations fournies par les représentants participant à d'autres organes

Le CdP est invité à échanger des points de vue avec les représentants des États parties participant à ces organes (CDBIO, CD-P-TO, GRETA, APCE, autres) et à prendre note des dernières informations.

7.3 Présentation des efforts déployés par le Royaume-Uni pour lutter contre le trafic d'organes

Le CdP est invité à prendre note des informations fournies par Mmes Jessica PORTER et Lisa BURNAPP sur les efforts déployés par le Royaume-Uni pour lutter contre le trafic d'organes, la nouvelle législation et son application dans la pratique.

7.4 Les travaux du Groupe gardien de la Déclaration d'Istanbul (DICG)

[Projet de loi
américain](#)

Le CdP est invité à prendre note des informations fournies par le professeur Thomas MÜLLER sur les activités du DICG au Kenya et à échanger ses points de vue sur les dernières évolutions juridiques aux États-Unis d'Amérique concernant les réductions fiscales accordées aux donneurs d'organes.

7.5 Les travaux d'INTERPOL

Le CdP est invité à prendre note et à échanger ses points de vue avec les

représentants d'INTERPOL sur leurs activités liées au trafic d'organes.

8. Suivi de l'audition : « Des offres en ligne au trafic d'organes : la nécessité d'une action coordonnée »

Le CdP est invité à prendre note des informations fournies par le Secrétariat dans le cadre du suivi de l'audition qui s'est tenue lors de la dernière réunion plénière et de la déclaration sur les sites web faisant la promotion du tourisme illicite de transplantation.

9. Discussion sur la création d'un réseau contre le trafic d'organes humains au sein du Comité des Parties

Le CdP est invité à envisager la création d'un réseau contre le trafic d'organes humains.

10. Activités visant à promouvoir la Convention de Saint-Jacques-de-Compostelle

10.1 Brochure de questions-réponses sur la Convention de Saint-Jacques-de-Compostelle

[Brochure 11 questions-réponses](#)

Tous les membres du CdP sont invités à prendre connaissance de la version finale de la brochure Questions-Réponses.

10.2 Vidéos 10ème anniversaire

Le Secrétariat présentera les résultats des vidéos reçues les États parties, marquant le 10ème anniversaire de la Convention de Saint-Jacques-de-Compostelle.

10.3 Journée internationale contre le trafic d'organes

Tous les membres du CdP sont encouragés à mettre en œuvre toutes les initiatives possibles au niveau national à cette date (25 mars) afin de sensibiliser le public à la convention (communiqué de presse, site web, etc.). Les États parties sont priés d'informer le Secrétariat à l'avance des actions qu'ils prévoient de mener.

10.4 Éducation et formation sur le trafic d'organes

[T-THO \(2025\) 16](#)

Les membres du CdP sont invités à prendre note de la proposition de Mme Danica AVSEC, membre slovène du CdP, sur ce sujet, ainsi que des experts proposés par les États parties pour la création d'une formation.

10.5 Activités supplémentaires

Le CdP est invité à examiner la proposition des membres du Bureau visant à rédiger un court document expliquant la différence entre le trafic d'organes humains et la traite des êtres humains à des fins de prélèvement d'organes et à soumettre toute idée éventuelle d'activités supplémentaires visant à promouvoir la Convention de Saint-Jacques-de-Compostelle.

11. Décisions à prendre par le Comité des Parties**11.1. Statut d'observateur auprès du Comité de Saint-Jacques-de-Compostelle**

[T-THO
\(2025\) 17](#)

Les États parties sont invités à échanger leurs points de vue avec les représentants de la Fondation internationale Eurotransplant et de l'Alliance mondiale des patients, puis à voter pour leur accorder le statut d'observateur. Ce vote se déroulera à huis clos. Seuls les membres du Comité peuvent être présents dans la salle ou en ligne.

11.2. Rapporteur·e pour l'égalité de genre

Les États parties sont invités à élire un rapporteur·e pour l'égalité de genre (GER).

11.3 Proposition d'amendement à l'article 23.2 du règlement intérieur

[T-THO
\(2025\) 09](#)

Comme décidé par le CdP lors de sa 6ème réunion plénière, le CdP est invité à voter sur la modification de l'article 23.3 du règlement intérieur du CdP.

12. Points d'information**12.1 Événements**

Tous les membres du CdP sont invités à informer le Secrétariat des événements susceptibles d'avoir lieu en 2026 en rapport avec le thème de la Convention de Saint-Jacques-de-Compostelle et où celle-ci pourrait être présentée.

12.2 Informations sur le site web

Le CdP est invité à prendre note des derniers développements.

12.3 Adhésion de nouveaux pays

[Bureau des
traités](#)

Le CdP sera invité à prendre note et à partager les progrès réalisés sur ce sujet, ainsi qu'à discuter de la stratégie à suivre pour augmenter le nombre d'États parties à la Convention de Saint-Jacques-de-Compostelle.

13. Questions diverses

Les membres du CdP sont invités à informer le Secrétariat de toute question qu'ils souhaiteraient soulever au titre de ce point de l'ordre du jour. Ils sont également invités à faire toute suggestion concernant de nouvelles initiatives, des thèmes ou toute autre question pertinente à examiner par le CdP.

14. Dates des prochaines réunions

*
* *